

# LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE du CANTAL Des Salariés du Particulier Employeur et des Assistant(e)s Maternel(le)s

Le 04 Octobre 2018

**Emploi, salaires, service public, retraites  
C'est le moment de se mobiliser  
Remise en cause des indemnités pôle emploi  
(activité réduite)**

**Toujours plus d'obligations pour les salarié(e)s du particulier employeur,  
les Assistant(e)s Maternel(le)s  
et de moins en moins de protection Précarisation**

Nous invitons les assistant(e)s maternel(le)s et les salarié(e)s du particulier employeur à se mobiliser par une grève ou débrayage et à nous rejoindre sur les lieux de manifestations :

**LE 9 OCTOBRE TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION**

⇒ AURILLAC 10H30 PLACE DES CARMES

⇒ CLERMONT FERRAND 10H00 PLACE DU 1<sup>ER</sup> MAI

⇒ RODEZ 12H00 AU KIOSQUE JARDIN PUBLIC



« Dans le secteur privé, un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas à respecter de préavis. »